



Monsieur Le Président
du CDG du Morbihan
6 bis rue Olivier de Clisson
CS82161
56005 VANNES

Vannes, le 20 septembre 2018

Comité Technique départemental
Affaire suivie par Sabine MAGADUR
Référent Comité Technique

Nos réf. : SM n° 2018/128

Objet : RIFSEEP.

AVIS du CT

Monsieur Le Président et cher Collègue,

Par courrier en date du 16 juillet 2018, vous avez sollicité l'avis du Comité Technique Départemental concernant le RIFSEEP.

Le comité s'est réuni le 20 septembre 2018.

Les membres du collège des représentants des collectivités et établissements publics ont émis, après vote, **un avis favorable à l'unanimité** sur votre projet.

Les membres du collège des représentants du personnel, ont émis, après vote, **huit avis favorables et un avis défavorable**.

Je profite également de cet échange pour vous préciser, concernant les cadres d'emplois dont les arrêtés ministériels ne sont pas parus à ce jour, qu'il conviendra de saisir, à nouveau, le comité technique dans les meilleurs délais après leur parution puis ensuite de délibérer à nouveau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président et cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité Technique
Départemental

Dominique LE NINIVEN

